

CPP CLARIFICATIONS NOVEMBER 2010

Here are the clarifications for the CPP program for the current season.

FIG Help Desk

The FIG has recently published a very well done brochure that contains additional information on the Code of points. Please take the time to download the PDF document (free) and review. It is available on the FIG Website, Women's Artistic Section (Top), Judges (Side) or at the address below:

<http://www.fig-gymnastics.com/vsite/vnavsite/page/directory/0,10853,5187-188454-205676-nav-list,00.html>

UB, P3 and P4 – Bar Change from LB to HB, no value necessary

The CPP Committee recently realized that the concept of “no value necessary” was applied differently across the country.

Background: Squat on or sole circle are not bar changes. The bar change is the actual jump from LB to HB. The squat on or the sole circle is the element that precedes the bar change.

Clarification to the rule:

In P3 – The element that precedes the bar change does not need value. In P3, a squat on will meet the CR requirement, provided it is connected to the bar change without a fall.

Example:

Squat on – jump catch HB → meets the requirement

Squat on – Fall – climb on LB and jump to catch HB → will NOT meet the requirement

In P4 – The element that precedes the bar change must have a value. In P4, a squat on will NOT meet the CR requirement. A sole circle, which is an A element, will meet the requirement.

Example:

Sole circle – jump to catch HB → meets the requirement

Sole circle – Fall – climb on LB and jump to catch HB → will NOT meet the requirement

Squat on – jump catch HB → will NOT meet the requirement

UB, P3 – Cast to horizontal, legs together

In P1 and P3, the cast must reach a minimum height (feet at bar height in P1 and horizontal in P3) with legs together. However, if the cast is done to minimum 45 degrees, it can be done with legs straddled/pike hips technique and will meet the requirement. This is explained in the CPP Main Charts in the UB table and applies to all categories in CPP. The order (lower requirement to higher requirement) is as follows:

- Cast with feet at bar height (legs together)
- Cast to horizontal (legs together)
- Cast to 45° (straddled or legs together)
- Cast to 30° (straddled or legs together)
- Cast to Handstand (A or B value)

If a cast with feet at bar height is required, any of the casts above will meet the requirement.

If a cast to horizontal is required, the cast to horizontal and any of the casts listed below it will meet the requirement... and so on.

UB – Cast with straddled legs / pike hips technique

In order to receive value, the legs must come together at the end of the cast. This is a FIG rule. The value given (A value if in handstand or credit for a cast to 45° or 30°) will depend on the angle of the body (line feet-hands) when the legs finally come together.

For example: a gymnast cast with straddled legs, pike hips technique; her hands and hips are vertical (HS) on top of the bar but her legs remain in split. As she swings down between the bars, her legs come together and the ankles touch at a 45° angle. A cast to 45° will be credited.

If her legs remains straddled, no value is given and a deduction for legs apart (0.1 or 0.3) is also applied.

Coaches and Judges must however make the difference between a cast with straight body done with legs apart (technical fault with deductions for legs apart) and a cast with straddled legs / pike hip technique.

UB, all categories – Amplitude Deductions for Flight Elements from HB to LB

To determine the angle deductions (how far from handstand the element is completed), the Flight Elements from HB to LB (shoot or straddle back, for example) and the Circle Elements (free hip) are under the same heading in the FIG Code of points. In the FIG Help Desk, the elements have now been separated.

The deductions for Flight Elements from HB to LB will now be as follows: If the element is completed...

Within 10°	Credit FIG DV (or max for a given category) , no deduction
Between 10° and 45°	One DV lower, no deduction
Between 45° and horiz	One DV lower, deduction 0.1
Below horiz	One DV lower, deduction 0.3

The deductions for Circle Elements remain the same, as indicated in the CPP Chart, June 2010 version.

BB, P2 – Press to handstand mount, kick to handstand during the routine

Press to handstand and kick to handstand are 2 different elements in the Code. If a P2 athlete does press to handstand as a mount, she can count a kick to handstand done later as one of her acro elements since they are recognized as two different elements in the Code. This is different than what is stated in the manual.

CLARIFICATIONS PPC NOVEMBRE 2010

Voici les clarifications pour le programme PPC pour la saison en cours.

“FIG Help Desk” version française

La FIG a récemment publié un supplément technique sur le Code de pointage en format PDF. SVP, prenez le temps de le télécharger (gratuitement) et de le lire. Le document est disponible sur le site de la FIG, section Gymnastique artistique féminine, Juges, ou à l'adresse suivante : <http://www.fig-gymnastics.com/vsite/vnavsite/page/directory/0,10853,5187-188454-205676-navlist,00.html>

BA, P3 et P4 – Changement de barre de BI à BS (aucune valeur requise)

Le Comité du PPC a récemment réalisé que la notion de « aucune valeur requise » était appliquée différemment selon les provinces.

Informations générales: le petit bonhomme et le tour pieds-mains ne sont pas des changements de barre. Le changement de barre est le saut de la BI à la BS. Le petit bonhomme et le tour pieds-mains sont des éléments qui précèdent le changement de barre.

Clarifications de la règle :

En P3 - L'élément qui précède le changement de barre n'a pas besoin d'avoir une valeur. En P3, un petit bonhomme répond donc à l'exigence de composition, à condition qu'il soit lié directement au changement de barre (sans chute).

Exemple :

Petit bonhomme – saut attraper BS → remplit l'exigence

Petit bonhomme – Chute – grimper sur BI et saut pour attraper BS → ne remplit pas l'exigence

En P4 - L'élément qui précède le changement de barre doit avoir une valeur. En P4, un petit bonhomme ne remplira donc pas l'exigence de composition. Un tour pieds-mains, élément A dans le Code FIG, remplira l'exigence.

Exemple :

Tour pieds-mains – saut attraper BS → remplit l'exigence

Tour pieds-mains – Chute – grimper sur BI et saut pour attraper BS → ne remplit pas l'exigence

Petit bonhomme – saut attraper BS → ne remplit pas l'exigence

BA, P3 – Prise d'élan à l'horizontale, jambes ensemble

En P1 et P3, la prise d'élan doit être faite jambes ensemble et atteindre une hauteur minimale (pieds à hauteur de la barre en P1 et corps à l'horizontale en P3) pour remplir l'exigence de composition. Toutefois, et cela vaut pour toutes les catégories du PPC, si la prise d'élan atteint un minimum de 45 degrés, la prise d'élan peut être faite avec la technique jambes écartées corps carpé et remplir l'exigence de composition. L'ordre (exigence minimale à exigence maximale) est le suivant:

- Prise d'élan, pieds à la hauteur de la barre (jambes ensemble)
- Prise d'élan à l'horizontale (jambes ensemble)
- Prise d'élan à 45° (jambes écartées, corps carpé ou jambes ensemble)
- Prise d'élan à 30° (jambes écartées, corps carpé ou jambes ensemble)
- Prise d'élan à l'ATR (valeur A ou B)

Si l'exigence requise est prise d'élan pieds à la hauteur de la barre, toutes les possibilités seront acceptées. Si une prise d'élan à l'horizontale est requise, la prise d'élan à l'horizontale et les exemples subséquents rencontreront l'exigence, et ainsi de suite.

BA – Prise d'élan technique jambes écartées, corps carpé

Afin de recevoir une valeur, les jambes doivent se coller à la fin de la prise d'élan. C'est une règle FIG. La valeur accordée (valeur A si à l'ATR ou crédit pour prise d'élan à 45° ou 30°) dépendra de l'angle du corps (ligne pieds-mains) lorsque les jambes sont enfin rassemblées.

Par exemple: une gymnaste effectue une prise d'élan technique jambes écartées corps carpé; les mains et les hanches atteignent la verticale (ATR) mais les jambes demeurent écartées. Durant le balancer, elle colle ses jambes et les chevilles se touchent lorsque le corps atteint un angle de 45°. Une prise d'élan à 45° sera créditée.

Si les jambes demeurent séparées, aucune valeur n'est accordée et une déduction pour jambes écartées (0,1 ou 0,3) est appliquée.

Les entraîneurs et les juges doivent cependant faire la différence entre une prise d'élan corps tendu faite jambes écartées (erreur technique, déductions pour jambes écartées) et une prise d'élan utilisant la technique jambes écartées, corps carpé.

BA, toutes catégories – Déductions pour amplitude pour éléments avec envol de BS à BI

Dans le Code FIG, les éléments avec envol de BS à BI (shoot, passé écarté, par exemple) et les éléments circulaires (tour libre) sont regroupés sous la même rubrique pour déterminer la déduction pour déviation par rapport à la verticale / ATR). Dans le « Help Desk », ces deux familles d'éléments ont été séparées.

Les déductions pour éléments avec envol de BS à BI seront désormais comme suit: Si l'élément est terminé (angle par rapport à la verticale / ATR)...

- Dans 10°: accorder la VD FIG (**ou max pour une catégorie donnée**), aucune déduction
- Entre 10° et 45°: accorder une VD inférieure, aucune déduction
- Entre 45° et horiz : accorder une VD inférieure, déduction 0,1
- Sous l'horiz : accorder une VD inférieure, déduction 0,3

Les déductions pour éléments circulaires demeurent inchangées et telles qu'indiquées dans le tableau du PPC, version Juin 2010.

PO, P2 – Entrée montée à l'ATR en force et ATR durant l'exercice

L'entrée montée à l'ATR en force et un ATR exécuté durant l'exercice sont 2 éléments différents dans le Code. Si une athlète effectue une entrée par montée en force, elle peut compter un ATR exécuté durant l'exercice comme élément acro car ils sont reconnus comme deux éléments différents dans le Code. Ceci est différent de ce qui est indiqué dans le manuel.